

# Le Mouton NOIR

Journal départemental



n°17

93  
la  
cgt  
Finances  
Publiques

## EDITORIAL

La rentrée, se fait dans un contexte particulier de crise écologique, énergétique, et économique. Au mois d'août, Macron nous a annoncé la fin de l'abondance, suggérant ainsi que la grande majorité des Français vit l'opulence. Il nous a annoncé également que nous entrons dans une phase de rationnement et de coupures électriques en prévision.

Mais abondance pour qui ? Pour les 1 % les plus riches qui ont bénéficié des largesses de l'État, des entreprises qui ont bénéficié des milliards d'Euros distribués également par l'État.

Mais qu'en est-il de la majorité de la population qui a constaté les conséquences désastreuses des choix du gouvernement et des gouvernements précédents sur les services publics (hôpitaux, école, Finances Publiques..). Oui, on a vu cet été, les services d'urgence fermés, les pompiers se battant contre les incendies avec le peu de moyens à disposition (1 canadien sur 2 n'est pas en état de voler), un entretien de nos forêts déficients faute de moyens humains à l'office des forêts, des écoles où il manque des instituteurs et des professeurs, des auxiliaires pour accompagner les enfants en situation de handicap...

On nous a annoncé une augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5 % et ce dès le mois de juin et en juillet c'est acté par la loi. Circulez, il n'y a plus rien à voir...

Bien sûr, on nous a bien fait comprendre que nous étions un coût (7,5 milliards d'Euros dicit le ministre) et que «cette revalorisation, la plus importante depuis 1985, est une mesure forte pour faire face au contexte d'inflation et protéger le pouvoir d'achat des agents publics». Oui, on se sent très protégés.

Et on devrait dire « Merci patron » !

L'inflation nous fait perdre quasiment le double rien que sur l'année. N'en déplaise à certains, non le compte n'y est pas. 25 % de perte de pouvoir d'achat ces 20 dernières années, des grilles qui se tassent inexorablement vers le Smic, ce n'est pas acceptable.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la situation des emplois est toujours aussi dramatique tant au plan national qu'au plan départemental : (-61 B, -60 C sur le département soit environ 15 % de vacances d'emplois et ceci sans compter les situations particulières qui ne cessent de progresser) !

On peut continuer à nous parler d'efficience et de modernité mais à force de tirer sur la corde celle-ci se casse.

On attend de voir ce que va donner le vote du budget 2023 mais une chose est sûre, la DGFIP sera toujours au tableau d'honneur des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique. Il est même question de faire passer la réforme des retraites dans le plan de financement de la sécurité sociale (passage à 64 ou 65 ans pour faire valoir ces droits à la retraite), à grand coup de 49-3.

**Mais face à ce mépris, on nous trouvera toujours en face.**

**D'ores et déjà, nous appelons à se mettre en grève et à participer à la manifestation interprofessionnelle pour la hausse de nos salaires qui se déroulera ce jeudi 29 septembre à 14h Place Denfert Rochereau !**

Dans l'indépendance entre les partis et les syndicats, la CGT Finances publiques appelle à s'inscrire ensuite à la marche nationale à l'appel de syndicats, de partis et d'associations pour le blocage des prix et la hausse des salaires, qui se déroulera à Paris le dimanche 16 octobre

# Le Mouton **NOIR** Le Mout

## DOSSIER

### 2019-2023 : les saccages du Nouveau Réseau de Proximité

#### 4 ans de NRP plus tard, quel bilan tirer pour la DDFIP 93 ?

→ La fiscalité professionnelle en voie de liquidation : 4 Services des Impôts des Entreprises seront fermés d'ici 2023. Les SIE de Noisy-Le-Sec et du Raincy ont déjà été fermés, le SIE de Saint-Ouen a fusionné administrativement avec celui de Saint-Denis et la DDFIP 93 veut fermer le SIE d'Aubervilliers en 2023 pour le fusionner avec celui de Pantin. La fermeture des accueils et des caisses des SIE a permis d'accélérer leur suppression et d'empêcher définitivement l'accès au service public pour les usagers concernés. S'appuyant sur le déploiement de MEDOC WEB, nous avons appris que dans les autres départements de la région parisienne, les missions et les emplois des SIE étaient transférés dans des pôles en province : 80 emplois sont actuellement supprimés sur le SIE de Paris Centre pour la création d'un pôle en Normandie.

→ L'accélération des fermetures de trésoreries : après les fermetures des trésoreries de La Courneuve et Bagnolet, la DDFIP 93 a décidé de profiter de la création des SGC pour fermer toutes les trésoreries de l'arc extérieur du département. Les trésoreries de Livry, Montfermeil Municipale et Le Raincy ont été fusionnées pour créer un SGC à la place du SIE du Raincy, tandis qu'en 2023, ce seront les trésoreries de Stains, d'Épinay-Sur-Seine et de Saint-Ouen qui seront abandonnées, avec la création d'un SGC à la place du SIE de Saint-Ouen. En parallèle, la fusion des hôpitaux de la Seine-Saint-Denis a permis la fusion des trésoreries hospitalières de Montfermeil, Aulnay CH et Montreuil CH. A chaque fusion en SGC, le sous-effectif généré a exacerbé la souffrance au travail des agents.

→ Le contrôle fiscal, dernière roue du carrosse : la fermeture des SIE a permis à la DDFIP 93 de supprimer tous les PCE (pôle de contrôle externe) qui y étaient rattachés. Nous sommes passés de 11 à 6 PCE sur le département, avec le non remplacement des B qui y étaient attachés.

La disparition des contrôleurs dédiés sur les SIP et le PCRP a entraîné l'effondrement des contrôles sur pièces pour l'impôt sur les revenus et les successions dans l'indifférence générale.

→ La sphère patrimoniale sacrifiée : la fermeture des 5 Services de Publicité Foncière et leur fusion a créé une structure totalement ingérable qui a empilé les problèmes non réglés au lieu de les résoudre, générant une souffrance au travail croissante pour les agents qui les a poussés à faire grève. La fusion des pôles enregistrements des SIE au sein d'un Service Départemental de l'Enregistrement s'est traduit en l'espace de 5 ans par la disparition de 3 contrôleurs sur 3 et de 5 agents, actant là aussi l'abandon d'un suivi du patrimoine des plus fortunés et la fermeture progressive de l'accueil pour les usagers. Le PCRP sous-dimensionné n'est plus en capacité de suivre l'ensemble des tâches qui lui ont été transférées.

→ La fin de la fusion impôts/trésor dans les SIP : les dernières trésoreries impôts ont fermées, avec la fusion de la TP Drancy sur Bobigny en 2020 et celle du SIP de Noisy qui fermé définitivement pour fusionner sur Bondy avec la dernière trésorerie impôts survivante de France. Ces fermetures font converger tous les usagers sur un seul point d'accès, faisant exploser les accueils du département/ Les SIP du 93 sont sous-dimensionnés pour la population de Seine-Saint-Denis et ont dû faire grève l'année dernière pour protester contre les conditions d'accueil et le sous-effectif qu'ils subissent depuis des années.

La CGT Finances Publiques 93 durant ces 4 années s'est battue, avec les agents, les élus et la population pour contrer toutes ces restructurations, imposées afin de supprimer un maximum de postes afin de faire des économies sur le dos du service public et des fonctionnaires. Nous continuerons à le faire et à exiger le maintien d'un réseau de proximité pourvu de fonctionnaires en nombre suffisants pour répondre aux attentes des habitants de notre département.

# on NOIR Le Mouton NOIR

**BREF!**

**BREF!**

**BREF!**

## Nivellement par le bas

La hausse automatique du SMIC a conduit à relever, le 1er mai 2022, le traitement minimum dans la fonction publique, afin d'éviter que les agents et les contrôleurs du bas de l'échelle ne soient rémunérés en dessous du SMIC.

Auparavant, un cadre C commençait sa carrière avec un traitement de 9% au-dessus du SMIC en 1980 contre 0% aujourd'hui, un cadre B 30% contre 0% aujourd'hui et un cadre A 60% au-dessus du Smic, contre 11% aujourd'hui.

A compter du 1er septembre 2022, les dernières mesures ont conduit à une refonte de la grille indiciaire applicable.

À la simple lecture de la mesure, certains pourraient être tentés d'apprécier, mais il y a une conséquence directe dont il faut prendre conscience : **les sept premiers échelons d'Agent Administratif C1 et les trois premiers échelons d'Agent administratif C2 sont dès lors tous au même indice majoré: 352 !**

Cela veut dire concrètement que tous les fonctionnaires de ces différents échelons perçoivent TOUTES et TOUS le même traitement.

Or comme le spécifie l'article L.522-2 du Code général de la Fonction Publique: "L'avancement d'échelon est accordé de plein droit. Il a lieu de façon continue d'un échelon à l'échelon

*immédiatement supérieur. Il est fonction de l'ancienneté. Il se traduit par une AUGMENTATION DE TRAITEMENT".*

**Aussi le syndicat national CGT Finances Publiques, après avoir alerté sur cette disposition ILLÉGALE, vient d'engager un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État.**

Par ailleurs, si on regarde de plus près les différentes grilles, on constate, au-delà du tassement, que l'amplitude entre le 1er échelon des AA ou AT est de 30 points d'indice pour une carrière calculée sur 19 ans ; pour un AAP 2ème classe, de 68 points d'indice sur 20 ans ; et pour un AAP 1ère classe, de 118 points pour 19 ans. Avec une valeur du point à 4,850028... Faites le calcul !

Il est urgent donc d'injecter des points d'indice et de créer des échelons supplémentaires pour plus d'équité.



## Fonds d'amélioration aux conditions de vie au travail

Sur le principe, la participation des agents a été sollicitée pour définir la destination de cette enveloppe de 198.000 € permettant d'améliorer leurs conditions de vie au travail.

Malheureusement, certains collègues nous ont fait part du fait qu'ils n'ont pas eu accès au catalogue et n'ont donc pas pu faire de choix. D'autres ont eu accès au catalogue mais leurs souhaits ont été rejetés par leur responsable et ne sont donc pas remontés jusqu'au groupe de travail dédié.

Et pour couronner le tout, lorsque les votes ont été bouclés en CTL, ils n'ont pas reçu de dotation de plantes puisque leur service n'en a pas commandé. Comment se sentir exclu d'une démarche collective !

La CGT Finances publiques 93 a proposé d'utiliser cette enveloppe en chèque cadeau Ethikdo d'une valeur de 100 € pour chaque agent du département mais cette proposition n'a pas été votée à l'issue du CTL.

**BREF!****BREF!****BREF!**

## Rebasage et emplois vacants = rebaisage

Au 1er septembre 2022, 60 postes d'agents et au 1er mars 2023, 61 postes de contrôleurs vont rester vacants sur le département. Y aura-t-il autant de place pour venir dans le 93 en mutation ou en affectations après ? Pas sûr du tout, grâce au rebasage. Cette technique administrative vise à réduire le décalage existant entre les emplois implantés et les effectifs réels en supprimant les emplois durablement vacants.

Prenons un exemple fictif, mais parlant. Une structure de 20 agents est en sous-effectif depuis deux ans avec un emploi vacant. Elle arrive à fonctionner grâce aux efforts non-récompensés des agents. L'administration recalibre la charge de

travail comme correspondant à 19 personnes, supprime l'un des emplois vacants et rebase le TAGERFIP comme correspondant à 19 emplois. L'emploi vacant disparaît de la réalité administrative, mais la chaise occupée avant par un collègue restera désormais vide, avant d'être supprimée. L'opération n'empêche pas l'administration de conserver un emploi vacant, qui pourra disparaître de la même manière l'an prochain.

Il semble que l'Administration soit adepte de l'adage : **"expliquez-moi de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer !"**

## Le Mouton NOIR

**(Mauvaise) HUMEUR**

### Berlioz : une vision crasseuse !

Vu de l'extérieur, en évitant d'y regarder de très près, le bâtiment semble bien propre.

Mais pas pour tous : un volatile anonyme a déposé un avis sur la propreté des vitres. Il a largué une grosse fiente sur un carreau au début de l'été et... elle y est toujours ! Au-delà de la petite anecdote, il faut savoir que depuis leur installation, il y a plus d'un an et de demi, les fenêtres de l'immeuble n'ont jamais été nettoyées !

Enfin pas tout à fait, faisons un mea culpa, une équipe a été dépêchée en urgence pour décroquer celle du deuxième pour pouvoir tourner le film DGFIP sur l'utilisation du défibrillateur (que nous vous recommandons !). Bien sûr pas question de montrer la saleté qui s'accumule sur les vitres du plus grand bâtiment du département. Dans le même esprit, il y a maintenant plusieurs mois, des employés d'une société d'entretien se sont rendus à chaque étage de Berlioz. Où est le problème me direz-vous ? Eh bien ! Ils n'ont nettoyé que la partie intérieure des fenêtres. Oui oui, l'extérieur est donc très sale et l'intérieur juste sale !

Revenons à notre question: où est le problème me direz-vous ? Les vitres ne sont nettoyées qu'à l'intérieur, la crasse s'accumule, alors fallait-il utiliser l'enveloppe de Bercy pour améliorer nos conditions de travail, et y voir plus clair ? En comité technique au mois d'avril, nous avons posé la question à la Direction. Elle nous a expliqué qu'il y avait un souci technique concernant l'ouverture des fenêtres, mais qu'elle était sur le coup... Donc on a un bâtiment neuf, qui a coûté des millions, mais où personne ne s'est dit qu'il faudrait nettoyer les deux côtés des vitres ! Énorme : après les volets intelligents (voir Mouton Noir n° 16) qui ont nécessité l'achat de dizaines de stores manuels, voici le casse-tête des fenêtres sales. Faudra-t-il un an pour le résoudre, ou six mois suffiront-ils ?

Ce petit fait divers illustre-t-il les grandes difficultés auxquelles doit faire face notre administration ? Une politique immobilière à pas cher vu l'enjeu ? Une gestion ministérielle bien loin de la simple nécessité ou du besoin fort basique de laisser filtrer la lumière (sans allumer les néons pour compenser) ? Derrière ces questions, il y a nous, fonctionnaires, qui subissons des réponses politiques, alors organisons-nous pour donner nos réponses ! Nous faisons des tournées de services et des Heures Mensuelles d'Informations Syndicales (HMI) toute l'année, continuez à faire valoir votre droit en y prenant part !